



Déclaration de l'UFAC à propos de la situation internationale

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) :

- 1. Renouvelle** l'expression de son inquiétude devant la persistance et, dans certains secteurs, l'aggravation de la situation internationale par les conflits au Moyen Orient, par le recours à des représailles armées plus ou moins justifiées dont les auteurs semblent ne pas se préoccuper des dangers d'escalade, par les essais nucléaires provocateurs de la Corée du Nord.
- 2. Souligne** à cet égard sa vive préoccupation devant la décision du Président TRUMP de procéder à un réarmement comportant notamment la création d'une bombe nucléaire "légère" beaucoup moins puissante et faisant moins de dégâts que l'armement nucléaire actuel. Elle serait donc utilisable, rompant par là-même le concept de dissuasion qui implique le non recours à la première frappe, en raison de la certitude d'une réplique dévastatrice.
- 3. Estime, face à cette menace**, opportun en cette année 2018 marquée par le Centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, de rappeler comment un événement tragique mais singulier - l'attentat contre l'Archiduc François-Ferdinand d'Autriche - a conduit, par un enchaînement d'alliances, l'aveuglement du désir de puissance et l'instrumentalisation du nationalisme, à la boucherie de cette guerre, qui a affaibli considérablement tous les pays participants.
- 4. Rappelle** qu'en France, les combattants survivants ont été parmi les premiers à souligner l'absurdité criminelle de cette guerre, à affirmer leur volonté d'œuvrer pour la compréhension internationale et pour la paix et à agir à cet effet au sein de leurs associations. Les graves défauts des traités de paix et les erreurs politiques ont pesé lourdement sur les actions en faveur de la paix et ont amené l'Allemagne nazie à déclencher la Seconde Guerre mondiale qui, pour les Historiens, en est une conséquence.
- 5. Déploie** donc que soient évoquées ici et là, au-delà des conflits armés en cours, les possibilités et quelquefois même la probabilité d'utiliser la force armée pour régler des différends entre pays, en dehors de tout recours aux Nations Unies, sans se préoccuper, là encore, des dangers d'escalade.
- 6.** La guerre en Syrie en fournit l'illustration tragique. La répression féroce d'une manifestation pacifique en faveur de la liberté, l'intervention du Conseil de sécurité des Nations Unies rendue impossible à la suite du veto de la Chine et de la Russie, ont eu pour conséquence une guerre qui s'est internationalisée et se poursuit depuis sept ans, en violation - en particulier par le régime de BACHAR el-ASSAD - du Droit International Humanitaire qui a provoqué un déchaînement général de violence et de barbarie dans la région. Les principales victimes en ont été et en sont encore les populations civiles tuées ou blessées dans les bombardements, ou les familles qui ont été obligées de fuir par millions et dont le problème de leur accueil a conduit la plupart des pays de l'Union Européenne, en particulier sous l'influence des mouvements populistes générateurs de la peur, à une attitude négative de nationalisme xénophobe, soi-disant protecteur, et de rejet des réfugiés et des migrants.
- 7.** Devant cette situation dégradée, aggravée par le terrorisme international et les dérèglements climatiques, la communauté internationale dispose avec les Nations Unies, les autres institutions internationales et les avancées numériques, des moyens permettant, par la négociation, la solution dans l'intérêt commun des différends internationaux.
- 8.** L'UFAC en appelle donc, en particulier aux générations montantes, à promouvoir l'action pour éviter le retour des méthodes passées génératrices de catastrophes et pour créer la confiance et la volonté politique d'user de ces moyens nouveaux pour assurer la sauvegarde de notre planète et progresser vers un monde plus pacifique et plus juste, respectueux de la dignité humaine.

Paris, le 7 mars 2018